



Réduire la consommation de carburant des engins agricoles

Pour quoi faire ?

Réduire les émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre, néfastes à la santé humaine et à l'environnement, issus de la combustion des moteurs et de l'abrasion des freins et des pneus.

Air
Gasoil



Gaz non polluant (H_2O ...)
GES (CO_2 , CH_4 et N_2O)
Oxydes d'azote (NOx)
Particules fines

Le saviez-vous ?

En 2014, les engins agricoles étaient responsables de 4 % des émissions régionales de PM10 (Normandie tous secteurs) et de 8 % de celles de NOx.

Ils représentent plus de la moitié de la consommation d'énergie directe du secteur agricole.
(Atmo Normandie)

Quels leviers sur mon exploitation ?

- Je diminue ma consommation de carburant : entretien régulier des engins agricoles, utilisation d'un tracteur non surdimensionné pour la tâche à effectuer, éco-conduite, utilisation d'un banc-d'essai moteur.
- Je diminue le temps d'utilisation de mon tracteur : raisonnement des itinéraires de culture (simplifiés, directs...), optimisation des déplacements.

Lors de l'achat de mon tracteur je choisis bien sa puissance et ses options en fonction de mes besoins :

- option « **booster** » de surpuissance moteur : pour avoir ponctuellement une puissance supérieure en cas de besoin sans surdimensionner l'ensemble du bloc transmission,
- option « **prise de force économique** » pour diminuer le régime moteur quand les travaux nécessitent moins de puissance,
- option « **40 km/h économique** » pour réduire ma consommation jusqu'à 30% sur route,
- les **phares au xénon** : 3 fois plus de lumière pour une consommation divisée par 10 et une durée de vie 5 fois plus longue.

Je participe à une formation à l'éco-conduite pour :

- connaître mon matériel et adapter ma conduite à mon tracteur,
- apprendre le bon comportement lors des différentes phases de conduite d'engins,
- apprendre à réduire l'usure de mon matériel.

Ainsi je maîtrise la consommation de mes matériels et je les utilise au mieux.

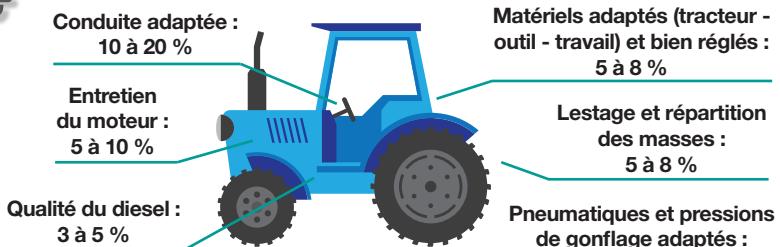


Le banc-d'essai moteur pour diagnostiquer et régler mon moteur

- pour connaître ou vérifier les performances de mon tracteur,
- pour détecter les anomalies de fonctionnement,
- pour avoir des conseils sur les améliorations à apporter, les bonnes règles d'entretien, les économies de carburant ...

Pour quels résultats ?

Économies de carburant à l'échelle du tracteur



C'est bon pour le climat !
Je diminue les émissions de gaz à effet de serre et de leurs précurseurs, responsables du réchauffement climatique.

PM10 : particules en suspension dans l'air dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres

NOx : oxydes d'azote

H_2O : eau // CO_2 : dioxyde de carbone // CH_4 : méthane // N_2O : protoxyde d'azote

GES : Gaz à Effet de Serre

PPA : Plan de Protection de l'Atmosphère

Atmo Normandie : association agréée de surveillance de la qualité de l'air en Normandie.

Quel gain pour mon exploitation ?



Quel gain pour la planète ?

Si toutes les exploitations de l'Eure et de la Seine-Maritime (périmètre du PPA) appliquaient de façon optimale les mesures permettant de réduire la consommation de carburant, ce serait jusqu'à :



* Émissions calculées pour des réductions de consommation de carburant de 56 %

En bref ...

- Je diagnostique mes tracteurs grâce au banc d'essai moteur
- Je me forme à l'éco-conduite
- Je choisis mon matériel en adéquation avec mes besoins
- J'entretiens mon matériel
- Je raisonne mon assolement et mes pratiques pour optimiser mes déplacements

J'économise du carburant et je limite l'usure de mes matériels

C'est bon pour la qualité de l'air et le climat
Je fais des économies

PM2,5 : particules en suspension dans l'air dont le diamètre est inférieur à 2,5 micromètres //

NOx : oxydes d'azote

CO : monoxyde de carbone // GES : Gaz à Effet de Serre // CO₂ : dioxyde de carbone

PPA : Plan de Protection de l'Atmosphère //

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie // Atmo Normandie : association agréée de surveillance de la qualité de l'air en Normandie.

Une fiche technique plus détaillée est disponible à la demande et sur les sites internet de la DREAL, des Chambres d'agriculture de Normandie et d'Atmo Normandie